



**MINISTÈRE
DE L'ÉDUCATION
NATIONALE,
DE LA JEUNESSE
ET DES SPORTS**

*Liberté
Égalité
Fraternité*

Rapport du jury

Concours : CAPES INTERNE A AFFECTATION LOCALE A MAYOTTE

Section : LETTRES MODERNES

Session 2021

Rapport de jury présenté par : Renaud Ferreira de Oliveira, Inspecteur Général de L'Éducation, du Sport et de la Recherche

Les rapports des jurys des concours de recrutement sont établis sous la responsabilité des présidents de jury.

Session 2021

CAPES INTERNE DE LETTRES MODERNES A AFFECTATION LOCALE MAYOTTE

Cette session est la première du CAPES interne de Lettres modernes à affectation locale Mayotte. Le jury félicite chaleureusement les candidats pour le travail qu'ils ont fourni dans des conditions particulièrement difficiles compte tenu de la nouveauté de ce concours, du court temps dont les candidats ont disposé pour sa préparation et du contexte sanitaire.

Bilan de l'admissibilité et de l'admission 2021

	2021
Postes	20
Inscrits	96
Classés écrit	51
Admissibles	30
Admis (liste principale)	19
Barre d'admissibilité	8
Barre d'admission	9.5

- Moyenne Générale des candidats admis (épreuve écrite d'admissibilité et oral d'admission) : **12**
- Moyenne Générale des candidats admissibles (épreuve écrite d'admissibilité et oral d'admission) : **10.66**
- Moyenne Générale à l'épreuve orale des candidats admis : **11.74**
- Moyenne Générale à l'épreuve orale des candidats admissibles : **10**

- Moyenne Générale à l'épreuve écrite d'admissibilité des candidats admissibles : **11.40**
- Moyenne Générale à l'épreuve écrite d'admissibilité de l'ensemble des candidats : **9.04**

ÉPREUVE D'ADMISSIBILITÉ

Dans le cadre de l'épreuve d'admissibilité du CAPES interne de Lettres à affectation locale à Mayotte, les candidats disposent de cinq heures pour effectuer une étude littéraire de deux textes de langue française de deux auteurs différents et appartenant à deux époques différentes, pour effectuer une étude grammaticale sur l'un des deux textes et une étude stylistique sur le texte non traité en étude grammaticale. Il existe des liens entre les différentes parties de l'épreuve, mais il est à noter qu'ils ne doivent pas occulter le fait que chaque partie invite à mobiliser un certain type de connaissances spécifiques selon une méthodologie propre qui sera détaillée ci-dessous en même temps que le corrigé du sujet¹. De fait, le jury a parfois été surpris de rencontrer des copies manifestant de réelles connaissances et compétences d'analyse, mais ne satisfaisant pas les attentes élémentaires de l'épreuve. Par exemple, la question de grammaire sur les expansions du nom appelait un traitement grammatical des occurrences, et non pas stylistique ou littéraire. Par ailleurs, s'il est vrai que la longueur n'est pas un gage de qualité, il n'en demeure pas moins qu'une copie de CAPES ne peut être résiduelle. Un minimum de huit pages apparaît une attente raisonnable. En outre, le jury souhaite attirer l'attention des futurs candidats sur le fait que, de manière générale, pour chaque partie de l'épreuve, une réponse construite et organisée, avec une graphie lisible et soignée, est attendue. Cette épreuve demande de la préparation, c'est pourquoi nous recommandons aux futurs candidats de lire attentivement l'ensemble des remarques du présent rapport, de se forger une culture littéraire et artistique personnelle, et de lire une grammaire de référence et un précis de stylistique.

Points d'exigence supplémentaires

A. La gestion du temps

De nombreux candidats n'ont pas su gérer leur temps et n'ont traité que deux des trois parties du sujet, ce qui leur a fait perdre des points, même lorsque leur copie était bonne. S'il est évident que le traitement de l'étude littéraire doit occuper la majorité du temps imparti, nous ne saurions que trop recommander de ne négliger ni l'étude grammaticale ni l'étude stylistique, car chacune d'elles permet au jury d'évaluer des compétences précises et son absence pénalise automatiquement la copie. Pour les prochaines sessions, nous encourageons vivement les futurs candidats à s'entraîner à rédiger leur copie en cinq heures et dans les conditions de l'épreuve.

B. La maîtrise de la langue

Le jury a tenu compte dans sa notation de la maîtrise écrite de la langue française (vocabulaire, grammaire, conjugaison, ponctuation, orthographe). Parmi les maladroites qu'il a relevées dans les copies, les fautes de langue ou les confusions grammaticales sont celles qui ont été le plus sanctionnées. En effet, dans de trop nombreuses copies, des savoirs grammaticaux ou orthographiques de base, pourtant enseignés au collège, comme la distinction des homophones grammaticaux ou l'accord du participe passé, ne sont pas maîtrisés. Des erreurs sur le genre de certains noms se sont également glissées çà et là. En outre, le jury a parfois regretté la présence de certaines erreurs d'orthographe lexicale. De fait, un enseignant, et a fortiori de Lettres, ne devrait pas se tromper sur l'orthographe de mots comme *mélancolie*, *existence* ou *antécédent*. Aussi, le jury invite fortement les candidats qui seraient amenés à se présenter à la prochaine session à accroître leur

¹ Le sujet de cette session 2021 est disponible sur le site [devenirenseignant.gouv.fr](https://media.devenirenseignant.gouv.fr/file/capes_mayotte/30/7/s2021_capes_interne_mayotte_lettres_modernes_1413307.pdf) à l'adresse https://media.devenirenseignant.gouv.fr/file/capes_mayotte/30/7/s2021_capes_interne_mayotte_lettres_modernes_1413307.pdf.

vigilance orthographique et à s'organiser pour consacrer les dernières minutes de l'épreuve à la relecture de leur copie.

En ce qui concerne les erreurs de syntaxe et les formulations maladroites, malheureusement trop nombreuses elles aussi, nous recommandons aux futurs candidats une pratique régulière de l'écrit grâce à laquelle ils pourront acquérir un style à la fois fluide et efficace. Parmi les formulations malheureuses que nous avons relevées, certaines relèvent du langage oral (*effectivement, assez, de ce fait*), d'autres sont fautives ou trop lourdes comme « *en ce qu'il s'agit de* », « *puiser sur* », « *malgré le fait que* ». En outre, dans certaines copies, la ponctuation est malmenée ou absente. Dans la phrase suivante par exemple, en plus du « *donc* » mal positionné et de la lourdeur de la formulation, le point-virgule sépare à tort le complément circonstanciel du reste de la phrase : « *Après avoir vu donc les différentes caractéristiques de la description du paysage dans les deux textes ; nous montrerons dans cette deuxième partie que cette description est rythmée dans les deux textes* ».

C. La structuration du propos

S'il y a des copies où les mots de liaison sont mal choisis ou trop nombreux, dans la plupart le propos n'est pas suffisamment structuré et ce manque nuit à la compréhension. Voici à titre d'exemple l'extrait d'une copie claire et structurée dans lequel on note l'emploi pertinent des mots de liaison : « *Ce sont **donc** deux auteurs différents qui ont publié leurs œuvres à deux époques contradictoires. **Toutefois**, on observe que dans ces deux textes, le paysage joue un rôle prépondérant. **En effet**, les auteurs portent un regard énigmatique sur le paysage. Le lecteur a **ainsi** l'impression d'osciller entre le présent et le passé, entre le rêve et la réalité.* »

I. Étude littéraire

Étudiez les textes du corpus en vous intéressant au regard que portent les poètes sur le paysage.

Votre réflexion prendra appui sur une analyse comparée des deux textes, qui pourra s'enrichir de votre culture personnelle.

L'on attendait une introduction qui permette au candidat de présenter et surtout de caractériser chacun des poèmes. Cette introduction devait aussi proposer une problématique littéraire qui définisse les enjeux de l'étude et qui suive la piste proposée par le sujet. Nous souhaitons ici insister sur le fait que la présence d'une problématique est indispensable ; sans projet de lecture, il est impossible d'articuler les idées et les procédés entre eux. Cela dit, l'on ne doit pas pour autant multiplier les phrases interrogatives et l'on doit veiller à la bonne formulation de la problématique. Ainsi, nous rappelons que l'inversion sujet-verbe n'est pas correcte dans une interrogative indirecte : « *nous nous demanderons de quelle manière les deux poètes abordent le paysage* » et non « *nous nous demanderons de quelle manière les deux poètes abordent-ils le paysage* ». En fin d'introduction devait figurer l'annonce des grandes lignes de l'analyse, à savoir son plan. Le jury n'avait pas d'attente préconçue sur un seul « plan » d'étude, néanmoins les plans qui proposaient en première partie les ressemblances entre les deux poèmes et en deuxième parties leurs différences, en plus de ne pas tenir compte de la piste proposée, se limitaient à une analyse trop superficielle. En outre, le jury a pu constater que trop de copies se sont focalisées sur les modalités de la description et ont oublié de questionner les notions de « regard » et de « paysage ».

En ce qui concerne l'analyse des textes en elle-même, elle devait absolument être menée selon une logique comparative et étayée, dans une démarche de lecture littéraire, par des remarques précises et nuancées.

Trois tendances ont pu être sanctionnées par le jury : l'insuffisante prise en compte de la spécificité des textes, un catalogue de remarques stylistiques ou grammaticales non interprétées, ou encore des commentaires généraux non reliés aux textes. Par exemple, dans l'extrait suivant le candidat a essayé

de plaquer des connaissances formelles et des remarques générales, mais il ne s'appuie pas sur le texte et ignore les procédés : « *Illuminations de Rimbaud est d'abord un manifeste (texte théorique qui pose les bases d'une écriture propre à une école ou mouvement). De surcroît, c'est un texte fondateur d'un grand nom de la poésie. Par l'exemple de sa production, en prose et non en vers, Rimbaud montre ce que doit ou peut être un texte poétique. Cette vision moderne et libre de la poésie respecte pourtant l'essentiel, le rythme et le son* ». Parfois, certains candidats ont plaqué des idées toutes faites sur les textes, au lieu de prendre la peine d'en effectuer une lecture authentique et personnelle. C'est le cas avec cet autre candidat : « *les poètes décrivent l'espace urbain qui a subi des métamorphoses dans le but de dénoncer cette modernisation accélérée et néfaste à la fois pour l'humanité mais aussi pour l'environnement* ». Pour l'étude littéraire, on attend donc des remarques littéraires **prouvées** par des procédés relevés, identifiés et commentés. En guise d'exemple, on peut lire un autre extrait de copie où le candidat a un style fluide dans lequel il s'efforce brillamment de s'appuyer sur des citations, de comparer les deux textes et d'en tirer des conclusions : « *Le champ lexical de la ville est distillé dans ces deux poèmes : « canal », « concerts », « parapets » ou « rail », « rue », « promeneur ». La description de la ville se précise par les couleurs qui sont « grise(s) et bleue(s) » dans le poème de Rimbaud et de tonalité « or » et « feu » dans celui de Réda. Les sons éclatent dans « Les Ponts ». On y entend de la « musique », des « airs populaires » et des « accords mineurs » ; tandis que dans « Vue de Montparnasse », ce sont « le rythme des trains » et « le calme ». Deux poésies dont l'atmosphère s'oppose ». « Les deux poètes s'intègrent dans cette description de la ville. Ils font du paysage urbain une description précise et le lecteur semble reconnaître le tableau. » ou encore « *Les redondances de sons sont comme des ricochets, des sons qui se répercutent. Les sons [â] et [ô] sont présents par cinq fois dans la dernière phrase, qui donnent une harmonie phonique et contrebalancent le son [i] à la fin.* »*

Pour ce qui est de la mobilisation de la culture personnelle, force a été de constater que peu de candidats ont eu le temps de faire référence à d'autres œuvres ou à d'autres artistes. Le jury a donc valorisé les copies qui ont su mobiliser leurs connaissances littéraires à bon escient. Par exemple, un candidat a pensé à rapprocher les poèmes du corpus du poème d'Apollinaire intitulé « Zone » : « *Ces poètes, à travers leurs descriptions, portent implicitement un regard angoissé sur l'évolution de l'architecture qui accompagne les révolutions technologiques. Ils rejoignent Guillaume Apollinaire qui, au début du XXe siècle, mettait en relief dans son poème « Zone » les modifications sociales induites par la révolution industrielle, symbolisée par la Tour Eiffel qui surveille son troupeau de ponts* ».

Le jury a aussi valorisé les copies qui ont fait des ponts entre les arts à l'instar de celle-ci : « *A. Rimbaud choisit de commencer par une description presque personnifiée du pont d'un point de vue architectural. On pourrait penser qu'il est sur l'eau et que de loin il observe derrière une brume ce qui se passe sur le pont qu'il peine à distinguer. Un peu comme un des tableaux de Monnet ou encore Renoir où l'impressionnisme revêt ce caractère un peu mystique par ce jeu de couleur pastel et ces traits de peinture informe, flou de prime à bord* ». Les erreurs sont celles du candidat.

Si ce type de remarques enrichissent l'analyse, à l'inverse, le jury a sanctionné la mauvaise utilisation de certaines notions littéraires. Ainsi, nous avons été très surpris de lire que Rimbaud était « *romantique à souhait* » ou que les poèmes étaient des « *écits* ». Une meilleure connaissance de l'histoire littéraire et de la littérature en général aurait pu éviter ce genre de maladresses.

Enfin, sur la forme, rappelons que l'on n'écrit pas les titres dans l'étude littéraire et que l'on attend par conséquent un ensemble rédigé sous forme de paragraphes, contrairement à l'étude grammaticale et à l'étude stylistique où le candidat peut proposer des titres. Quant aux parenthèses, elles sont à proscrire car, en plus d'être inutiles à la compréhension, elles sont en général vues comme une stratégie d'évitement de la rédaction. En ce qui concerne le référencement des œuvres, le jury a constaté une certaine méconnaissance des normes manuscrites. Les titres de recueils ou de romans

sont ainsi à souligner (avec une règle) ; les titres de poèmes sont à mettre entre guillemets, comme toujours.

Problématiques possibles

Le jury s'est montré très ouvert et a accepté de nombreuses problématiques, en voici quelques-unes : En quoi le regard que portent les deux poètes sur le paysage urbain opère-t-il une transfiguration de celui-ci ? Dans quelle mesure ces deux poèmes mettent-ils en avant le mystère poétique à l'œuvre dans le paysage urbain ? Dans quelle mesure le paysage urbain devient-il aux yeux des poètes le symbole d'un monde en mutation ? Dans quelle mesure le regard que les deux poètes portent sur le paysage urbain est-il révélateur de la fascination ambiguë qu'exerce la ville sur eux ? En quoi le paysage urbain apparaît-il comme un espace de l'entre-deux, entre vision ordonnée et vision chaotique, entre vision enchantée et vision accablante ?

Quelques pistes de réponse possibles :

- ***La ville comme lieu de la tension entre passé et modernité :***

Dans le poème de Rimbaud, le poète mentionne des vestiges du passé, notamment des vestiges musicaux (« des bouts de concerts seigneuriaux », des restants d'hymnes publics ». La musique est également présente chez Reda, mais il s'agit de la musique de la modernité : celle des trains sur les rails. Dans le poème, ces sonorités sont comparées à de la « Bossa nova », genre musical apparu à Rio de Janeiro dans les années 1950 et dont l'adjectif « nova » traduit la recherche de modernité. L'opposition entre passé et modernité chez Rimbaud a également lieu sur les ponts : certains ponts abritent « encore » des « mesures » comme autrefois, mais on sent bien que cela ne durera pas. Le poème de Reda nous propose un parcours saisissant puisque nous revenons bientôt aux origines de l'entreprise humaine, l'âge du « silex » et à l'homme de « Néandertal ». L'opposition entre passé et présent est soulignée avec humour par la rime « silex » / « solex », ou dans le rapprochement incongru entre le personnage de Vercingétorix (qui n'est plus qu'un nom de rue) et les « deux clochards ». Le passé apparaît à travers tout un champ lexical de la préhistoire, et le présent-futur est désigné à travers les expressions « autres mœurs », « autres temps ». A la fin du poème, deux vers sont à l'imparfait, l'avant-dernier vers est au présent et le dernier vers est au futur et à la première personne du pluriel « nous irons ». L'emploi des temps montrent que le paysage que le poète a sous les yeux lui inspire toute une réflexion sur « l'âme » humaine, sur les conséquences de la réalisation du « rêve » de l'homme de « Néandertal ».

- ***L'opposition entre idéalisation et prosaïsme :***

- Présence d'éléments topographiques précis chez Reda : des lieux de Paris sont clairement désignés : « pont des Martyrs », « Montparnasse », « rue Vercingétorix », « la Tour ». Dans les deux poèmes sont mentionnés des éléments urbains, même si chez Rimbaud cela reste vague et que l'on ignore de quelle ville il s'agit (Paris ? Londres ? Venise ?). On trouve « rail », « bâtiments », « angles droits » chez Reda ; « ponts », « dômes », « angles », « canal » chez Rimbaud. Cependant certains de ces éléments sont transfigurés par l'écriture poétique. Comme la Tour Montparnasse dont les vitres (« sombres élytres »), telles un miroir, « reflètent » les rayons du soleil, « l'or diffus du déclinant Phénix ». Ce jeu de reflet, le regard du poète le transforme en une anamorphose poétique.
- La proximité de certains termes (« bizarre dessin ») ou certaines rime (« silex » / « solex ») permettent de rendre compte de la coexistence de deux visions simultanées : l'une sublime, fantasmée par le poète, l'autre plate, au plus proche de la

réalité. Par exemple, la rime « élytres » / « litres » fait s'opposer la beauté architecturale de la Tour à la réalité prosaïque des « deux clochards »

- ***Une nature présente mais qui tend à disparaître :***

« l'eau est grise et bleue, large comme un bras de mer » mais les « rives » sont « chargées de dômes », « des cordes montent des berges » dans « Les Ponts » ; chez Reda, ne demeure que « le ciel », mais il est « envahi » par des troupeaux de nuages comme la ville est envahie par le troupeau des travailleurs. Il est étonnant de constater que chez Reda si le ciel « passe », c'est pour mieux exprimer son caractère immuable, tandis que les vestiges, les immeubles soulignent le caractère transitoire de toute chose et des êtres. On sera sensible à l'humour du poète qui assimile le Tour Montparnasse à un énorme insecte et les nuages à des moutons (clin d'œil aussi à Apollinaire dans « Zone » où ce sont les ponts qui sont des troupeaux ?).

- ***Les ponts et le ciel comme lien entre deux réalités :***

- C'est « Sur le pont des Martyrs » que le poète s'éveille à la ville dans le poème de Reda. Grâce à l'intervention du soleil, la magie s'opère, la rêverie commence la « comédie » pour reprendre le terme de Rimbaud ; le poète-piéton est passif, la seule action qu'il peut faire, c'est celle de « regarder la Tour ». Chez Rimbaud, les ponts semblent en mouvement (« descendant », « obliquant », « se renouvelant ») mais ce sont eux qui permettent de relier les deux rives, eux qui abritent encore les vestiges du passé (des « mesures » d'antan et des « accords » désuets), eux qui semblent relier le ciel et l'eau.
- Le ciel est, quant à lui, un élément omniprésent dans les deux poèmes. Il est au pluriel dans « Les Ponts », c'est aussi lui qui introduit et clôt le poème et donc la « comédie » : « Un rayon blanc, tombant du haut du ciel, anéantit cette comédie ». Dans le poème de Reda, il s'agit d'un ciel de fin de journée, crépusculaire, qui correspond au moment où les employés de bureau et autres rentrent chez eux. Le ciel devient le seul endroit où l'homme n'a pas de prise, le seul endroit stable, malgré le passage des nuages et des époques, car il est atemporel. Le ciel est comme le miroir ou la toile de fond où a défilé toute l'histoire de l'humanité. Pour Reda, le ciel est un passeur, un symbole à la fois d'espoir et de nostalgie ; il symbolise le temps qui passe (emploi du nom « solennité » dont l'étymologie renvoie à l'idée d'un retour constant des années) ; de ce fait, il nous reconforte en même temps qu'il nous accable en nous faisant prendre conscience de notre petitesse et de notre futilité.

- ***Tableaux de ville ou tableaux intérieurs ?***

Les deux poètes essaient de saisir le rythme des changements dont ils sont témoins avec toutes ses variations. Chez Rimbaud, le poète s'efface derrière sa toile et laisse le tableau parler de lui-même, alors que ce qui émerge chez Réda c'est la première personne qui reste très présente (« Je crois », « moi »). Dans « Vue de Montparnasse », le poète se laisse « engloutir » par les sons et les images, mais dans la deuxième moitié de son poème il fait davantage de place à ses propres variations intérieures : ce paysage fait naître en lui toute une réflexion autour du changement. Néanmoins, dans le poème de Rimbaud, même si le poète n'est présent qu'à travers le pronom impersonnel « on », la description du paysage urbain amène aussi de manière sous-jacente une réflexion sur la vanité des constructions humaines face à la nature qui peut reprendre ses droits à tout moment : le « rayon blanc » et « l'eau grise et bleue, large comme un bras de mer » ne sont qu'un aperçu des menaces naturelles qui pèsent sur l'homme.

Éléments de conclusion :

Nous avons deux poèmes qui proposent indirectement une réflexion sur le temps, les mutations du monde et son caractère éphémère. Les deux poètes transforment également le monde en se faisant créateurs. Ils le façonnent (sens étymologique de poésie). La poésie rédienne le métamorphose par les forces des images (métaphores et comparaisons) tandis que Rimbaud va plus loin : en effet la fin exprime ironiquement la fragilité de toute création artistique. L'œuvre d'art, que le poète a créée, est toujours et n'est qu'une « illumination » comme le décor et le monde qui ne sont que théâtre et illusion éphémère.

II. Étude grammaticale

Étudiez l'emploi des expansions du nom dans le poème de Jacques Réda (texte 2)

L'esprit de synthèse qui est la compétence maîtresse réclamée ici a trop souvent été laissé de côté. La méthode à adopter est la suivante. Il convient tout d'abord de relever au brouillon toutes les occurrences et d'étudier les différents classements possibles pour ne retenir que le plus logique grammaticalement. Puis, de retour sur la copie, il faut définir brièvement en introduction la notion demandée, expliciter le classement retenu, puis - et c'est le plus important - faire le relevé exhaustif des occurrences en faisant apparaître explicitement le classement. Pour cette session, le jury a donc accepté les copies comportant des titres ou un tableau visant à mettre en évidence le classement retenu. Un classement qui laissait trop d'occurrences de côté ou un relevé d'occurrences non classées ont été sanctionnés. Cependant, des copies qui ont montré une bonne définition de l'expansion, de bonnes connaissances de grammaire, un effort de classement et de problématisation avec un effort sur le signalement de l'apposition ont pu être valorisées malgré le faible nombre d'occurrences traitées.

De manière générale, trop peu de candidats ont pensé à inclure dans les expansions du nom la proposition subordonnée relative, et souvent l'étude grammaticale s'est résumée à l'étude des compléments du nom.

Enfin, quelques candidats ont accompagné leur étude grammaticale de remarques d'ordre esthétique ou littéraire. Si cette pratique n'est pas systématiquement sanctionnée par le jury, il n'en demeure pas moins qu'elle fait perdre un temps précieux au candidat et qu'elle relève davantage de l'étude stylistique. Nous conseillons donc fortement aux futurs candidats de s'en tenir à une analyse purement grammaticale pour cette partie de l'épreuve.

Le corrigé ci-dessous pourra donner une idée du type de réponse attendu pour cet exercice. Ici, un classement par nature de l'expansion était possible, mais nous avons jugé un classement par fonction plus pertinent.

Introduction

Les expansions nominales appartiennent au groupe nominal qui constitue un groupe syntaxique dont le noyau est le nom, le plus souvent accompagné d'un déterminant et complété d'un adjectif, d'un groupe nominal prépositionnel ou d'une proposition subordonnée relative. Le terme « expansion » est un terme général de fonction qui regroupe de manière indistincte la fonction épithète et la fonction complément du nom.

Classement par fonction

❖ La fonction épithète

La fonction épithète est une fonction majeure au sein du groupe nominal. Elle se distingue du complément du nom en ce qu'elle relie un constituant adjectival ou nominal de manière directe au nom.

Plusieurs types de constituants peuvent occuper la fonction épithète :

✓ **Un adjectif ou un groupe adjectival**, antéposé ou postposé au nom :

un **long** soleil / **sombres** élytres / or **diffus** / **déclinant** Phénix / **vagues** territoires / zone **extra-terrestre** / angles **droits** / **vieux** tas

✓ **Un participe présent** employé comme épithète, qui reste invariable et qui est obligatoirement postposé :

- rail **épousant la traverse** (= qui épouse la traverse)

✓ **un participe passé** qui s'accorde en genre et en nombre avec le nom :

- ciel **envahi** de vagues territoires

- des bâtiments (...) **changeant déjà l'espace en zone extra-terrestre et (...) l'âme des habitants**

✓ **Un nom ou groupe nominal** : le rue **Vercongétorix**

✓ **Une proposition subordonnée relative** :

- Le pont (...) **qu'un long soleil traverse**

- la Tour **dont les sombres élytres reflètent l'or diffus du déclinant Phénix**

- de vagues territoires **où transument sans fin des troupeaux, des tribus**

- les bâtiments **qui n'en sont qu'à leurs débuts**

❖ La fonction complément du nom

La fonction complément du nom est principalement exercée par un groupe prépositionnel. Il est en principe postposé au nom qu'il détermine. Il peut être introduit par tout type de préposition ou locution prépositionnelle.

- Le pont **des Martyrs**

- Le rythme **des trains**

- L'or (...) **du déclinant Phénix**

- Les gravois de la rue **Vercingétorix**

- La solennité **des préhistoires**

- L'âme **des habitants**

- Le promeneur à **l'allure pédestre**

- Ce (...) tas **d'os**

Cas particulier : la fonction apposition n'est pas une expansion interne au groupe nominal. Elle n'est donc pas une expansion du nom mais une expansion au GN : « bossanova du rail épousant les traverses » est une apposition au groupe nominal « le rythme des trains ».

III. Étude stylistique

Proposez l'étude stylistique du poème d'Arthur Rimbaud (texte 1) en montrant comment l'écriture est marquée par une tension entre précision et imprécision.

On attend pour cet exercice un bref propos introducteur, suivi d'une exploration structurée de la piste proposée ainsi que le développement d'analyses stylistiques précises. Les candidats sont invités à

porter une attention particulière aux faits de langue (énonciation, typographie, syntaxe, métrique, etc.) et aux effets de sens qu'ils produisent. Dans le cas du sujet proposé, trop de candidats n'ont pas repris le projet de lecture qui devait guider l'étude. Le jury a pu constater là aussi des lacunes en termes de méthode. L'étude stylistique ne doit pas viser à l'exhaustivité, ni être l'objet d'une deuxième étude littéraire ; elle ne doit pas non plus se contenter d'être un relevé de procédés d'écriture non commentés ou non reliés aux effets de sens produits. À titre d'exemple, voici le premier paragraphe d'une copie qui répond aux attentes d'un tel exercice. Après une introduction avec reprise du sujet sous forme de problématique et annonce de plan, le candidat a rédigé un premier développement sur la description des ponts : « *La description des ponts tend à souligner la précision du poète. En effet, la deuxième phrase est longue et est également juxtaposée par des virgules. De plus, l'emploi des différents démonstratifs nous présente les ponts sous différents aspects bien spécifiques. De la même manière, l'énumération « des mâts, des signaux, de frêles parapets » et l'emploi de l'adjectif « frêles » tendent à mettre en valeur cette précision du poète qui caractérise précisément ce qu'il semble avoir sous les yeux. »*

Proposition d'éléments de réponse

Le poème en prose d'Arthur Rimbaud intitulé « Les Ponts » et extrait du recueil *Illuminations* est un des rares poèmes du recueil dont le titre soit accompagné d'un déterminant (article défini masculin pluriel). Cet emploi sert à se référer à une entité identifiable pour le récepteur qui devrait déterminer l'espace référentiel décrit puisque l'article défini présuppose l'existence et l'unicité. Or la description ne cesse d'osciller entre précision et imprécision, contrairement à l'attente induite par le titre.

L'étude stylistique s'attachera à montrer quels procédés participent à créer un poème qui répond de moins en moins à son objet et perd en netteté, pour finir dans l'anéantissement de ce que le poète qualifie de « comédie ».

- **Construction et déconstruction syntaxique** = Ordre et désordre du paysage urbain : phrases non-verbales ou propositions participiales donnent l'impression d'une accumulation. Les structures ternaires et binaires donnent, quant à elles, une impression de précision et d'harmonie (« ceux-ci » / « ceux-là » / « d'autres », « s'abaissent et s'amoindrissent », « Quelques-uns » / « D'autres », etc.). Alors que l'on attendrait une structure ternaire ou binaire après « D'autres soutiennent des mâts, des signaux, de frêles parapets », on trouve une phrase au rythme volontairement cassé par la virgule après « se croisent » et l'insertion de la proposition « et filent ». La deuxième phrase qui possède virgules, conjonctions de coordination variées (« ou », « et », « mais ») reflète la complexité architecturale du paysage.
- **Un flou explicite** : L'emploi des déterminants participe à brouiller l'espace référentiel : on passe de l'emploi du déterminant défini du titre (« les ponts »), à l'absence de déterminant (« dessin de ponts ») puis à celui des déterminants démonstratifs (« ceux-ci », « ceux-là »), enfin à la locution pronominale « d'autres ». On note l'emploi surabondant des déterminants indéfinis dans la description, tels « des ciels gris », « un bizarre dessin », « des accords » (qui résonne comme « désaccord »), « une veste rouge » ; le modalisateur « peut-être » renforce l'imprécision. Quant à l'emploi du pronom indéfini « on », il brouille le point de vue, qui regarde, le poète, nous ? ; l'adjectif « bizarre », dès l'ouverture, rend le tableau difficile à se représenter, renvoyant ainsi au titre du recueil « *Illuminations* ». Même si le poème de Rimbaud est un tableau inspiré d'un paysage urbain (peut-être Londres, ou Venise), la poète transforme la réalité et le poème tient plus d'une rêverie où la musique semble prendre le pas sur le visuel. Toutefois, les expressions « des bouts de concerts seigneuriaux », « des restants d'hymnes publics » laissent penser à une partition endommagée. Et l'interrogative en fin de poème souligne la difficulté à représenter ce qui relève probablement de l'imaginaire du poète.

- **L'image de la surcharge et donc de l'imprécision** : adjectif « chargées » présent deux fois. Certaines phrases surchargées en adjectifs ou en GN. Les adjectifs de couleur qui s'annulent tout comme « un rayon blanc [...] anéantit cette comédie » : « Des ciels gris de cristal » ; « l'eau grise et bleue » ; Des « figures » géométriques qui s'opposent : « droits » / « bombés », « descendant » / « obliquant »,

Le poème, par l'oscillation entre précision et imprécision, peut évoquer la peinture impressionniste. Le poème donne à voir un tableau (cf. termes appartenant au lexique de la peinture : « ciels », « dessin », « figures » etc..) qui peut évoquer par ses teintes et son imprécision les tableaux impressionnistes. Toutefois, les lignes nettes que dessinent certains termes (droits, bombés, longs, cordes, dômes circuits), les lignes horizontales (canaux, ponts ; rives, parapets) et verticales (mâts, cordes) relèvent d'une modernité picturale qui n'est pas encore née, le cubisme, donnant à la réalité décrite une image abstraite, d'où l'emploi initial de l'adjectif « bizarre ».

ÉPREUVE D'ADMISSION

Rappel : le déroulement de l'épreuve orale

En amont de l'épreuve orale, une question est remise à chaque candidat qui dispose d'une demi-heure pour la préparer.

L'oral se déroule ensuite sur une heure, répartie en deux temps successifs :

- La première demi-heure porte sur le dossier RAEP : 10 minutes de présentation - 20 minutes d'entretien
- La seconde demi-heure porte sur la question préparée : 10 minutes de présentation - 20 minutes d'entretien

I. Le dossier RAEP

Le dossier RAEP, dont les pages doivent être numérotées, est remis en amont des épreuves par le candidat. Sa non-présentation a exclu de fait cinq candidats du concours cette année.

Ce dossier se compose de deux parties. Une première partie présente le parcours professionnel du candidat. Quelques candidats exercent au moment du concours dans une autre discipline (langues, histoire-géographie, documentation). S'ils peuvent, et brillamment pour certains, réussir ce concours, il est rappelé que la connaissance précise des programmes, des épreuves et des enjeux didactiques liés à l'enseignement des Lettres est indispensable. Ainsi un candidat enseignant dans une autre matière ne peut-il prendre à son compte un travail effectué par son collègue de Lettres, même s'ils ont travaillé en collaboration chacun dans son champ disciplinaire.

La seconde partie du dossier RAEP présente et développe une expérience pédagogique significative. Les enjeux littéraires et didactiques de la séquence doivent être clairement posés, ainsi que les moyens de leur mise en œuvre. Les rapports de jury du CAPES interne des sessions 2018 et 2019 exposent avec précision les attentes et les exigences de ce dossier.

Rappelons cependant qu'une présentation synthétique et précise des enjeux littéraires des textes et des notions abordées est primordiale. Sans tomber dans l'écueil d'une présentation universitaire, le dossier doit faire la preuve des compétences d'analyse littéraire du candidat. Ainsi la progression de la séquence et l'étude des textes sont l'occasion d'évoquer avec précision leurs enjeux littéraires. Certains candidats ont inséré ces précisions dans leur progression : « *Ils ne le savaient pas encore, mais je les ai amenés à effleurer la notion de pacte autobiographique.* », ou bien « *L'objectif était de mettre en évidence la structure, l'intensité dramatique de cette nouvelle et de comprendre la fonction du dialogue dans le récit.* »

Une explicitation précise des objectifs poursuivis est attendue, ainsi lors de la présentation d'une séquence sur l'autobiographie en début de troisième : *« Ce projet avait une double ambition. D'une part j'ai ancré ce dossier dans un cadre global qui fait sens d'un point de vue didactique, personnel et professionnel. Concrètement, j'ai souhaité que cette première séquence serve à mes élèves au-delà des bancs de l'école, en vue des stages de découverte et de leur orientation. Je m'étais alors demandé « en quoi cette séance sur l'autobiographie serait profitable à mes élèves de 3^{ème} pour leur avenir ? » D'autre part, au niveau pédagogique, j'ai mené la réflexion suivante avec mes élèves : « Quelles raisons poussent une personne à se dévoiler aux yeux de tous ? Et à travers quels supports ? » Ma réalisation pédagogique prend appui sur le thème « Se chercher, se construire, se raconter, se représenter » du programme de 3^{ème}, conformément au BO n°30 du 26-7-2018. »*

Le jury attend également une explicitation précise des moyens mis en œuvre pour atteindre ces objectifs. Une présentation théorique sans mise en œuvre concrète ne peut constituer une expérience pédagogique satisfaisante, à l'inverse une séquence présentée sous forme de tableau, sans explicitation de la démarche pédagogique ni réflexion didactique, ne témoigne pas des compétences de l'enseignant.

Par ailleurs, dans le cadre du CAPES dérogatoire spécifique à Mayotte, la prise en compte des particularités liées à l'enseignement du français dans ce territoire, avec de nombreux élèves aux faibles compétences de lecture et d'écriture et dont le français est souvent langue seconde, s'avère tout à fait pertinente. Une candidate a su intégrer dans sa progression l'hétérogénéité de sa classe de sixième : *« L'adaptation des supports, c'est-à-dire le fait de partir de ce qu'ils connaissent et la prise en compte de leur langue maternelle leur permet d'entrer avec moins de difficultés dans l'apprentissage. De plus, pour un élève qui comprend un texte en shimaoré mais est incapable de l'expliquer en français, il serait réducteur de dire qu'il n'a pas compris, d'où la nécessité de lui expliquer l'intérêt de sa langue maternelle dans son apprentissage. Ce transfert de compétences améliore leur estime de soi et les fait progresser en français. »*

La maîtrise de la langue est enfin une compétence essentielle du professeur de français. Malheureusement, plusieurs dossiers ont présenté une orthographe et une syntaxe fautive avec des subordonnées sans principales, de nombreuses fautes d'accord, des erreurs sur les pronoms relatifs et les pronoms compléments...

- *« Je trouve que véhiculer les valeurs de la République c'est la plus importante... »
- *« Une expérience professionnelle qui a fait germer dans mon esprit l'idée de devenir professeure de Lettres modernes. »
- *« Etant donné que grâce à L'ESPE j'ai pu avoir des tutrices pour m'accueillir. »
- *« J'avais deux classes de seconde dont je vais commencer par présenter les classes. »
- *« la manière par laquelle il s'est employé d'y parvenir ... »

Il semble également nécessaire de rappeler que l'expression familière est à proscrire :

- *« histoire de capter l'attention des élèves »
- *« Traditions obligent. »

Une dernière précision sur les annexes pour terminer : sans être pléthorique le choix des documents permet de présenter judicieusement des travaux ou préparations qui complètent la présentation. La maîtrise de la mise en page fait partie des compétences de l'enseignant, ainsi il est pertinent d'intégrer les documents sous le titre qui les annonce et non en page suivante.

II- Première partie de l'épreuve orale : Le dossier RAEP

Le candidat peut disposer de son dossier lors de la première partie de l'oral, à l'exclusion de tout autre document. Toutefois le jury apprécie la capacité du candidat à présenter son exposé de façon fluide, ne se référant que ponctuellement à son dossier. Nous invitons les candidats à être vigilants sur leurs tics de langage tels que « euh... » ou « etc » qui a pu être prononcé quatorze fois en dix minutes de présentation.

1- La présentation du dossier RAEP : 10 minutes

Durant dix minutes le candidat présente l'expérience pédagogique développée dans son dossier. Plutôt que de décrire la progression en répétant le contenu du dossier – celui-ci a été attentivement lu par le jury – il est préférable de problématiser cette expérience autour de ses enjeux didactiques. Une excellente candidate a restructuré la présentation de sa séquence en déclinant les objectifs poursuivis, la manière dont les évaluations avaient permis de vérifier s'ils étaient atteints puis en analysant les manques et les évolutions prévues l'année suivante. Un autre a expliqué la conception de sa séquence, détaillé deux séances et conclu en analysant les difficultés rencontrées : « *La séquence s'est bien déroulée mais je n'ai pas suffisamment travaillé en pédagogie différenciée. J'avais mal formulé certaines consignes donc j'ai perdu beaucoup de temps sur certaines séances.* » La présentation de ce projet pédagogique est enfin l'occasion de proposer une réflexion rétrospective et évaluative de sa pratique, comme est amené à le faire chaque enseignant. Sans abuser du conditionnel passé, les candidats peuvent proposer avec à propos des ajustements et des évolutions de leur séquence. Un candidat démontre ainsi sa capacité à analyser ses choix pédagogiques : « *Afin de ne pas reproduire l'erreur commise l'année précédente, j'ai choisi cette fois de présenter le texte en trois épisodes.* »

Ce sont alors les capacités du candidat à évaluer sa propre démarche dans sa conception, dans sa mise en œuvre comme dans son efficacité pédagogique qui permettent au jury de mesurer la compétence du candidat. Une restructuration du projet pédagogique permet également aux candidats de mieux gérer le temps qui leur est imparti. En effet la tentation de l'exhaustivité a amené certains d'entre eux à devoir conclure leur propos de façon très abrupte, au détriment de la réflexion qu'ils souhaitaient présenter.

2- L'entretien à partir du dossier : 20 minutes

Cet entretien vise à approfondir la réflexion menée lors de cette expérience pédagogique. Il permet au candidat de préciser sa pensée, d'approfondir les enjeux d'une démarche ou de combler les manques de sa progression. Le jury est sensible au ton et à la posture du candidat. Trop d'assurance, voire de suffisance, sont préjudiciables. Même si les candidats sont déjà en exercice, ils se destinent avec ce concours à passer deux ans en formation. Le jury évaluera donc la capacité du candidat à s'adapter à une situation pédagogique, à entendre les questions qui lui sont posées et à faire évoluer son discours lorsque l'opportunité lui en est donnée.

Les questions sont toujours bienveillantes et elles permettent au jury d'évaluer les compétences du candidat dans les trois domaines suivants :

2.1 La qualité de la culture littéraire mobilisée

Les questions portent sur le choix des œuvres ou textes étudiés et sur leurs enjeux littéraires. De la même manière le jury peut vérifier les connaissances du candidat sur un mouvement (la Pléiade, le siècle des Lumières...) un genre (l'autobiographie, le poème en prose, le conte, la tragédie...) ou une tonalité (le lyrisme par exemple).

Si la plupart des candidats maîtrisent les textes qu'ils travaillent avec leurs élèves, le jury a parfois été surpris par certaines réponses. Ainsi « *C'est court* » ne peut pas être la seule justification

pédagogique du choix d'un texte. Une candidate n'a pu citer qu'une seule œuvre, le *Journal* d'Anne Franck, à toutes les demandes d'élargissement qui lui étaient posées, et ce pour les deux parties de l'oral. La dimension rétrospective de l'autobiographie a parfois été mal maîtrisée et la compréhension des textes s'est parfois avérée fautive.

Un candidat a réellement été en difficulté à travers sa séquence sur l'argumentation. En effet l'étude du « Loup et l'agneau » de La Fontaine l'amenait à étudier la narration ainsi que la répartition récit / discours, sans jamais étudier les arguments respectifs des personnages, en dépit des questions réitérées du jury. Les enjeux et les modalités de l'argumentation ne semblaient pas compris de l'enseignant au travers de l'ensemble de sa séquence.

Enfin, à la question « Qu'est-ce qui rend une œuvre littéraire ? », la réponse de la candidate a malheureusement été « *Je ne sais pas* ». A l'inverse la plupart des candidats ont manifesté un choix de textes pertinent et riche, ainsi qu'une profonde sensibilité à la littérature ce qui augure bien de leurs qualités d'enseignant. L'appui de certaines séances sur des textes d'auteurs mahorais ou de l'Océan Indien témoigne d'une ouverture à la culture insulaire et d'une prise en compte de l'environnement de l'élève ce qui permet à ce dernier de tisser des liens féconds vers une littérature plus classique.

2.2 Une réflexion littéraire corrélée à des enjeux didactiques

La construction d'une séquence demande une réflexion approfondie sur l'œuvre littéraire travaillée et sur ses enjeux. Ainsi l'intérêt littéraire du conte ne peut se réduire à « *On voit beaucoup les temps du passé* ». L'étude littéraire des textes s'organise autour d'une problématique précise qui permet aux élèves l'acquisition de compétences littéraires, langagières et linguistiques convergentes. Cette problématique vise à susciter une réflexion de l'élève comme a pu l'indiquer une candidate à destination d'une classe de quatrième : « *Quels sont les enjeux de la presse contemporaine ? Comment se positionner face à l'abondance d'informations ?* » Ainsi la définition d'objectifs clairs permet à l'enseignant d'établir sa progression et de mesurer régulièrement les apprentissages des élèves. La réflexion ainsi menée doit être perceptible au jury qui usera du questionnement pour y parvenir.

Pour un enseignant de Lettres, l'étude d'un texte ne peut se réduire à « l'histoire racontée », même si le sens et les émotions provoquées chez le lecteur sont primordiaux. L'identification précise des moyens littéraires employés permet aux élèves d'acquérir des compétences de lecteur et de scripteur. Laisser les élèves à leur seule interprétation, « *Les élèves interprètent eux-mêmes* », ne permet pas de construire un apprentissage solide. A l'inverse, l'analyse des oppositions dans le poème de Louise Labbé, « *Je vis, je meurs...* », permet aux élèves de reconnaître la complexité du sentiment amoureux dans une séquence consacrée à « *Dire l'amour* » en classe de quatrième.

L'identification des objectifs poursuivis par l'enseignant est notamment perceptible dans la formulation de ses consignes et de ses critères d'évaluation. Il sera ainsi amené à les préciser, éventuellement à les reformuler. En effet, ces deux points sont souvent évoqués de façon très vague. Indiquer « *Je donne des consignes précises* » ne permet pas au jury de mesurer la justesse de ces consignes. À la suite de l'étude du poème de Louise Labbé, un travail d'écriture a été détaillé avec pertinence de la façon suivante : « *Le travail d'écriture est mené par paliers. Les élèves élaborent en commun une liste de sentiments auxquels ils associent un objet. Ils associent ensuite des verbes aux sentiments identifiés. La consigne d'écriture est alors la suivante : Décrivez ce que vous ressentez à la vision de l'être aimé.* ». Les écrits d'invention au collège, d'appropriation au lycée, sont essentiels dans la formation des élèves. Ils doivent être soigneusement pensés de façon à réinvestir les compétences acquises au cours de la séquence et rester en lien avec les enjeux littéraires travaillés. Ainsi un sujet d'argumentation portant sur la gestion de l'eau à Mayotte avec comme objectif la critique des institutions n'a pas sa place dans une démarche littéraire.

De la même manière, l'évaluation manque souvent d'une part, de précision dans ses enjeux, d'autre part, de remédiation : comment exploiter la correction de façon à consolider les apprentissages de l'élève ?

L'appui sur des documents iconographiques est quant à lui fréquemment proposé, sans que leurs codes spécifiques ne soient exploités ni mis en relation avec les textes. Indiquer « *C'est très utile pour mieux comprendre* » laisse l'élève au niveau de l'anecdote et ne lui permet pas d'acquérir des compétences d'analyse. En revanche, l'appui sur une chanson d'Edith Piaf, « L'hymne à l'amour », a permis aux élèves d'identifier des émotions, des rythmes, des rimes qui introduisent avec justesse une séquence consacrée à « Dire l'amour » en classe de quatrième.

2.3 La formation de l'élève

La majeure partie des questions et demandes d'approfondissement a porté sur les moyens de faire progresser les élèves dans leur maîtrise de l'écrit et de l'oral. En effet, la progression pédagogique privilégiait souvent l'une de ces compétences au détriment de l'autre, ou bien les mises en œuvre étaient évoquées de façon trop allusive. Le jury insiste sur la dimension concrète des exercices proposés, ce que certains candidats peinent à entendre. Les questions ont ainsi pu être :

- Quels exercices concrets d'activité de langue pourriez-vous proposer dans cette séance ?
- Comment faire écrire les élèves, les faire progresser ?
- Quels types d'écrits pour améliorer la production écrite ?
- Quelles lectures cursives ? Pour quel usage ? Comment sont-elles exploitées ?
- Comment avez-vous concrètement mené votre lecture analytique ?

Il s'agit dès lors d'expliquer **concrètement et précisément** la manière dont l'enseignant procède, ou pourrait procéder, afin de permettre aux élèves d'acquérir tel ou tel point de langue, ou bien de progresser dans la maîtrise des discours. Les candidats savent la plupart du temps mener ces activités. Les questions ne visent pas à les mettre en difficulté, mais leur permettent de préciser ce qui n'était pas jusqu'alors suffisamment expliqué. En revanche, les réponses des candidats fragiles mettent très vite en évidence l'absence de réflexion pédagogique sur l'acquisition des compétences linguistiques : la maîtrise des temps ne peut se réduire à une simple identification des formes verbales et l'étude des expansions du nom ne prend sens que si leur rôle dans un texte en mis en relief. Par ailleurs, la maîtrise de l'expression écrite ne peut se réduire au résumé du cours par l'élève sur le cahier.

D'autres questions portent sur la remédiation, sur l'exploitation des évaluations, sur les différenciations possibles, ou interrogent sur une autre approche pédagogique éventuelle. Ainsi lorsqu'une candidate préconise « *la dictée à l'adulte* » pour un élève petit scripteur, le jury a pu lui demander quelle autre possibilité pouvait être utilisée. Sa réponse a fort justement évoqué la dictée à un pair et expliqué l'intérêt de ce dispositif.

Enfin, une série de questions peut porter sur l'apprentissage des exercices académiques, du brevet comme de l'EAF. Cette première partie de l'épreuve portant sur le niveau dans lequel les candidats enseignent déjà, ce questionnement ne pose pas de difficulté majeure, sauf pour ceux dont le français n'est pas la discipline d'origine.

III. Deuxième partie de l'épreuve orale : réponse et entretien à partir d'une question posée par le jury

La deuxième et dernière partie de l'épreuve orale d'une durée maximale de trente minutes consiste à répondre en une dizaine de minutes à une question posée par le jury et qui sera suivie par un entretien de vingt minutes au plus.

1- La réponse du candidat à la question pédagogique

1.1. Les exemples de questions posées

Les questions soumises aux candidats sont en lien, plus ou moins étroit, avec le dossier RAEP qui a été présenté au jury. Elles peuvent être de différentes natures et concernent autant le collège que le lycée puisque les futurs professeurs recrutés pourront être amenés à enseigner dans ces deux types d'établissements. Dans tous les cas, ces interrogations attendent une réponse concrète et illustrée d'exemples précis qui peuvent être tirés de l'expérience du candidat en tant qu'enseignant ou de ses connaissances littéraires.

Voici quelques exemples de questions posées :

- *D'après quels critères choisiriez-vous les extraits issus d'une œuvre intégrale que vous étudieriez lors d'une séquence pédagogique en classe de seconde ?*
- *Comment envisagez-vous de travailler les compétences orthographiques au sein de vos séquences en lycée ?*
- *Par quels moyens pourriez-vous développer les compétences en lecture et écriture des élèves en difficulté ?*
- *Quel projet de séquence pourriez-vous proposer pour travailler à partir de textes issus de pièce de théâtre en cycle 4 ?*
- *En vous appuyant sur des exemples précis, vous direz comment vous envisagez de préparer vos élèves de troisième aux épreuves du brevet.*
- *En vous appuyant sur des exemples précis, comment concevez-vous l'articulation entre la lecture analytique et la pratique de l'écriture en classe de quatrième ?*
- *En vous appuyant sur des exemples précis, quels sont les enjeux et les modalités de la lecture analytique au collège ?*
- *En vous appuyant sur des exemples précis, vous direz de quelle manière l'étude de l'image peut être articulée à la lecture et à l'écriture en collège.*
- *En vous appuyant sur des exemples précis, expliquez comment vous travailleriez les compétences orales de vos élèves en classe de cinquième ?*
- *En vous appuyant sur des exemples précis, comment envisagez-vous le développement des compétences d'écriture au collège ?*
- *En vous appuyant sur des exemples précis, comment peut-on développer les compétences orales des élèves en classe de troisième ?*
- *En vous appuyant sur un exemple précis, comment envisagez-vous la lecture et l'étude d'une œuvre intégrale en classe de cinquième ?*
- *En vous appuyant sur des exemples précis, quelles notions d'étude de la langue pouvez-vous intégrer à la séquence sur l'écriture poétique en classe de troisième et selon quelles modalités ?*
- *En vous appuyant sur des exemples précis, selon quelles démarches et quelles modalités envisagez-vous l'initiation au commentaire de texte en classe de seconde ?*

1.2 Formuler une réponse claire et argumentée

Pour formuler une réponse précise, le candidat doit s'assurer d'avoir bien compris les termes de la question posée, c'est pourquoi il paraît judicieux de les définir avant de s'aventurer dans une réponse souvent trop courte, faute de problématisation, et parfois hors sujet. La définition des notions évoquées dans l'interrogation doit amener le candidat à reformuler la question et à problématiser son exposé. Le jury appréciera également une réponse organisée dont l'introduction permettra une mise en contexte et une conclusion qui proposera une réponse à la problématique. Le candidat doit montrer dans sa réponse qu'il a compris les enjeux de la question et en quoi celle-ci se justifie dans le souci de favoriser l'apprentissage des élèves.

Par exemple, à la question *"Comment concevez-vous l'articulation entre l'étude des textes et la pratique de l'écrit au sein de vos séquences ?"*, le jury a regretté d'entendre une réponse extrêmement confuse par manque de problématisation et absence de contextualisation. La candidate aurait pu, au début de son exposé, en plus d'évoquer l'importance de l'étude des textes et de la pratique de l'écrit au sein des programmes et en lien avec le socle commun de connaissances, de compétences et de culture, rappeler les différents travaux écrits qu'elle pratique avec ses élèves, ce qui lui aurait permis d'illustrer sa réponse d'exemples précis. Elle aurait pu montrer la progression des exercices écrits proposés au sein d'une séquence ou durant l'année et ainsi mettre en avant sa méthode pour aider les élèves à progresser dans leur maîtrise de l'écrit.

En revanche, le jury a apprécié un candidat qui, à une question portant sur les moyens de préparer les élèves de classe de première aux épreuves écrites anticipées de français, a rappelé quels exercices étaient proposés et quelles difficultés se posaient à un professeur pour préparer au mieux les élèves d'une même classe dont le niveau est bien souvent hétérogène. Le candidat a aussi évoqué les difficultés que pose l'exercice de la dissertation à de nombreux élèves : la difficulté à argumenter, à structurer un texte ou encore à développer des exemples littéraires. En avouant les obstacles auxquels il était confronté, le candidat a montré au jury qu'il connaissait bien le métier d'enseignant, qu'il prenait en compte la diversité des élèves et qu'il réfléchissait à divers outils pédagogiques pour faire évoluer sa pratique enseignante.

Par conséquent, le candidat doit s'appropriier le questionnement et faire référence à des exemples concrets issus de sa pratique ou de sa connaissance des programmes et des élèves afin de proposer une réponse concise et efficace.

2- L'entretien qui suit la question pédagogique

2.1 Savoir mobiliser ses connaissances et son expérience

L'entretien a pour but d'aider le candidat à compléter sa réponse ou parfois à la corriger. Les questions sont bienveillantes et invitent le candidat à entrer dans un dialogue, dans un échange avec le jury. Ce dernier peut demander au candidat de compléter sa réponse en s'appuyant sur des exemples précis d'œuvres, de citer des auteurs qu'il envisagerait d'étudier dans telle ou telle séquence, de préciser les compétences travaillées ou encore de proposer d'autres mises en œuvre. En aucun cas, le jury n'attend du candidat qu'il approuve aveuglément ses suggestions. Par exemple, un candidat ne cessant d'acquiescer aux remarques ou aux interrogations qui lui sont faites, sans proposer de réponse argumentée et développée, peut paraître manquer de réflexion personnelle. Au contraire, un candidat qui ne parviendrait pas à se détacher de ses affirmations, malgré les orientations du jury ou les invitations à faire évoluer sa réponse, fait montre d'un manque de remise en cause et de peu d'ouverture à la formation qui lui sera proposée après l'obtention du concours. Finalement, le jury apprécie l'honnêteté des candidats ainsi que la capacité à interagir de façon constructive. Rappelons que le métier d'enseignant suggère une aptitude à discuter avec les élèves, à débattre avec eux mais aussi à toujours faire évoluer sa pratique en fonction du public à qui il s'adresse et qui est bien souvent différent d'une classe à une autre.

Certains candidats ont évoqué à juste titre la situation particulière de certains élèves de Mayotte, petits lecteurs et petits scripteurs, ce qui rend la tâche de l'enseignant de français certainement difficile mais aussi essentielle. Malheureusement, bon nombre de candidats se sont arrêtés à ce constat et n'ont pas réussi à proposer des solutions adaptées précisément à ce public. En revanche, un candidat qui avait suivi une formation à l'enseignement du français langue étrangère a su parler en détail des difficultés auxquelles se heurtaient ces élèves tout en indiquant qu'il était lui-

même obligé de modifier les outils que cette formation lui avait fournis pour mieux les adapter au contexte social et géographique de Mayotte.

En outre, la connaissance des programmes du collège et du lycée est fondamentale lorsque l'on passe le concours du CAPES. Le jury s'est montré très surpris de voir que nombre de candidats ne connaissaient absolument pas les programmes du lycée sous prétexte qu'ils enseignaient en collège. Par exemple, l'un d'entre eux n'avait pour seule réponse aux questions du jury "*Je ne sais pas mais je vais me renseigner*". Nous rappelons que dès l'obtention du concours les lauréats peuvent être amenés à enseigner du cycle 3 au cycle terminal. De même, il est essentiel de connaître les dernières réformes en vigueur ; malheureusement peu de candidats ont été capables de parler de la réforme du lycée de 2019 ou de dire quelles étaient les œuvres au programme de l'épreuve anticipée de français en fin de classe de première.

2.2 Aimer la littérature et les arts

Ce qui pourrait sembler une évidence lorsque l'on décide de devenir enseignant de Lettres semble devoir être rappelé ici : il est fondamental d'aimer la littérature et d'avoir un minimum de culture artistique ! Cette affirmation pourrait s'apparenter à un poncif pourtant la surprise du jury a été grande lorsqu'à la question "*Quels genres de livres aimez-vous lire ?*" une candidate a répondu qu'elle n'aimait pas lire ! Dans le même sens, alors qu'un candidat, dans son parcours, avait précisé avoir passé précédemment le CAPES de philosophie qu'il n'avait pas obtenu, a reconnu durant l'entretien, qu'il passait le capes interne de Lettres dérogatoire de Mayotte car le capes de philosophie n'était pas proposé. Ce candidat avait certes des références philosophiques mais s'avérait incapable de citer quelque œuvre romanesque ou théâtrale au programme de seconde ou de première. Le CAPES de Lettres est un concours exigeant qui vise à recruter des enseignants possédant une solide culture littéraire et artistique et capables de faire aimer la littérature à leurs élèves.

Le jury aimerait aussi mettre en garde les futurs candidats qui ne maîtriseraient pas les œuvres nommées dans le dossier de RAEP. À un candidat évoquant *Médée*, le jury a demandé quelle version du mythe il avait choisie. Le candidat s'est alors trouvé dans l'impossibilité d'en nommer l'auteur. Un autre candidat a dit avoir étudié *Phèdre* de Racine ; cependant lorsque le jury lui a demandé ce qu'il pensait du dénouement, le candidat a avoué n'avoir lu qu'un résumé de l'œuvre que finalement il ne maîtrisait pas du tout. Enfin, une autre candidate s'est montrée incapable de justifier le choix des documents iconographiques proposés dans son RAEP ne faisant aucune différence entre photogramme de série télévisée, caricature et captation de pièce de théâtre. Les candidats ont tendance à revenir sur leurs propres documents, même dans la deuxième partie de l'entretien qui devrait leur permettre de s'ouvrir à d'autres perspectives ; ne pas maîtriser ses propres documents est d'autant plus préjudiciable et peut malheureusement mettre un doute sur la réalité de la séquence évoquée dans le RAEP.

A contrario, certains candidats ont su mettre en avant leur sensibilité artistique et leur curiosité intellectuelle. Tel candidat a su évoquer avec émotion le livre qui lui avait donné goût à la littérature, tel autre a su faire des liens très intéressants entre certaines œuvres classiques et des auteurs mahorais contemporains, tel autre encore a su parler de façon tout à fait pertinente d'adaptations cinématographiques de romans.

Nous invitons donc les futurs candidats à multiplier et diversifier les moments de lecture, à regarder des adaptations cinématographiques ou des captations théâtrales faute de pouvoir assister à des représentations. Pour les aider à consolider leurs connaissances en matière de littérature et de didactique, nous leur conseillons la lecture de quelques ouvrages :

- * Paul Aron, Denis Saint-Jacques, Alain Viala, *Le dictionnaire du littéraire*, PUF, 2002.
- * Joël Lœhr, *Les grandes notions littéraires*, collection U21, 2010.
- * Romain Berry, Julie Champonnier, *Les mouvements littéraires*, Ellipses, 2019.
- * C. Lauvergnat-Gagnière, A. Paupert, Y. Stalloni, G. Vannier, *Précis de littérature française*, Armand Colin, 2020.
- * Anne Vibert, IGEN, « Faire place au sujet-lecteur en classe : quelles voies pour renouveler les approches de la lecture analytique au collège et au lycée ? », 2011, en ligne : http://eduscol.education.fr/lettres/im_pdflettres/intervention-anne-vibert-lecture-vf-20-11-13.pdf
- * Dominique Bucheton, *Refonder l'enseignement de l'écriture*, Retz, 2014
- * Bénédicte Shawky-Milcent, *La lecture, ça ne sert à rien ! Usages de la littérature au lycée et partout ailleurs*, PUF, 2016
- * AHR, Sylviane, *Enseigner la littérature aujourd'hui : disputes françaises*, Honoré Champion, coll. « Didactique des lettres et des cultures », 2015
- * *Dictionnaire de didactique de la littérature*, Honoré Champion, 2020
- * LAUDET Patrick, *L'explication de texte, un exercice à revivifier*, conférence, 2011
https://media.eduscol.education.fr/file/Francais/09/5/LyceesGT_Ressources_Francais_Explication_Laudet_182095.pdf

En outre, les candidats pourront aussi aisément se reporter au Bulletin officiel de l'Éducation nationale et aux ressources Eduscol accessibles sur internet afin de s'informer sur les programmes de collège et lycée. Finalement, le jury, bien conscient des difficultés auxquelles peuvent être confrontés les enseignants, s'est toujours montré bienveillant envers des candidats motivés et sérieux. Loin de chercher la perfection, le jury a souhaité recruter de futurs enseignants soucieux de bien faire et qui pourront s'approprier la formation qui leur sera offerte afin de les aider au mieux dans leur pratique.